



SNUipp - FSU

19 boulevard Wallach

68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58

snu68@snuipp.fr

<http://68.snuipp.fr>

CAPD du 13 janvier 2016
Déclaration du SNUipp-FSU du Haut-Rhin

« Etat d'urgence pour les salaires ! »

La CAPD promotion est attendue par nos collègues avec espoir et angoisse, car c'est le seul moyen de voir les salaires augmenter. Là encore, quelle désillusion ! Le gel du point d'indice imposé par les différents gouvernements a conduit à une perte sèche de 8 % du pouvoir d'achat depuis 2010.

Le gouvernement actuel doit entendre la revendication des personnels : une hausse immédiate du point d'indice. Ce serait un geste fort, une vraie reconnaissance.

Le système actuel des promotions est à bout de souffle, générant des injustices et des iniquités toujours plus importantes années après années.

Alors que l'on parle d'évaluation bienveillante pour les élèves, les enseignants n'auraient-ils pas droit au même traitement ? Pourquoi doit-on conserver ce système d'évaluation rétrograde ?

Qui plus est, il y a souvent un décalage entre l'appréciation générale et la note. Par exemple une appréciation « très bien » et une note qui correspond à « bien » voire « assez bien » ou « passable » dans la grille départementale de notation.

Le premier syndicat d'inspecteurs du premier degré, porte aussi l'ambition de supprimer « *la notation qui est infantilisante et même indécente* » dicit son secrétaire général.

Allez un peu de courage, supprimons donc cette note pédagogique !

Dans un premier temps, nous demandons une nouvelle fois qu'un coefficient zéro soit appliqué à la note dans tous les barèmes !

La FSU a signé un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, qui prévoit la publication d'un **rapport de situation comparée (femmes/hommes)**. C'est pourquoi nous réitérons la demande **des statistiques sexuées comme le rappelle la circulaire du 8 juillet 2013** : nombre de promovables, nombre de promu-es, note moyenne et médiane par échelon et par sexe, représentation des notes par décile, par échelon et par sexe...

Le SNUipp-FSU continuera de s'opposer au système actuel des promotions qui ne fait que diviser la profession. Il porte le projet d'une évaluation formative qui soit une aide au développement professionnel.

Il revendique une revalorisation indiciaire pour tou-te-s les enseignant-e-s, l'avancement de tou-te-s au rythme le plus rapide et la possibilité pour tou-te-s d'atteindre l'indice terminal 783.

Une vraie refondation de l'école ne passe que par la reconnaissance salariale des personnels qui portent cette mission et par l'octroi de réels moyens pour favoriser la réussite de tous les élèves, notamment les plus en difficulté sociale.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU avec l'intersyndicale appelle tous les fonctionnaires à faire grève et à manifester mardi 26 janvier 2016 pour une augmentation immédiate des salaires de 8%, minimum, visant à compenser la baisse des salaires et la perte de pouvoir d'achat générées par le « gel des salaires » depuis 2010 et l'augmentation de la cotisation retraite.